



Cette proposition a reçu l'avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 23 mai 2018.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** les horaires d'ouverture au public des bassins ludiques et sportifs du Centre aquatique du Clermontais pour l'année 2018/2019, tels que présentés ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX